

gouverneur Bouey sont différents maintenant de ce qu'ils étaient il y a cinq mois.

C'est ridicule de prétendre que les conseils du gouverneur Bouey sont différents de ce qu'ils étaient par le passé. Le député le sait très bien et s'il n'était pas prêt à se prononcer avant le 22 mai, il devrait battre sa coulpe et ne rien dire à propos des taux d'intérêt cette année parce qu'il n'en a pas le droit.

D'après le député de Saint-Maurice (M. Chrétien), le député de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston) et le député de Stormont-Dundas (M. Lumley), rien n'a changé et le gouverneur de la Banque du Canada a raison. Le député de Windsor-Ouest (M. Gray) nous dit que les taux d'intérêt sont trop élevés. Je pense que nous avons le droit de savoir quelle est l'attitude du parti libéral à ce propos. Nous savons quelle est l'attitude du gouvernement, et je pense que les Canadiens savent quelle est celle du Nouveau parti démocratique, mais nous n'avons pas la moindre idée de celle des libéraux.

Une voix: Eux non plus.

M. Rae: Nous n'avons pas la moindre idée de la position des libéraux parce qu'ils ne la connaissent pas eux-mêmes. Comme nous l'avons déjà dit, ils ne forment pas l'opposition, mais plutôt un gouvernement en exil, comme le montrent bien les discours qu'ils ont prononcés à propos du bill à l'étude.

Au stade de la deuxième lecture, le député de Windsor-Ouest n'a pas fait allusion une seule fois aux dispositions du bill. On peut reprocher la même chose au député de Thunder Bay-Nipigon, l'ancien président du Conseil du Trésor, qui nous a fait un exposé décousu des théories libérales sans aborder une seule disposition du bill C-17. Il ne l'a pas mentionné une seule fois et je lui conseillerais donc de commencer à lire les lois étudiées à la Chambre des communes au lieu de lire les discours prononcés à l'autre endroit. S'il a quelque chose à dire, qu'il le dise à la deuxième lecture, au cours du débat, à la troisième lecture.

J'en arrive maintenant aux dispositions du bill. Cette mesure démontre, sans l'ombre d'un doute comment et pourquoi il se fait qu'il y a aucune différence entre les libéraux et les conservateurs. Prenons, pour commencer, la déduction accordée à la petite entreprise dont nous avons discuté à fond, je pense, des deux côtés de la Chambre hier et avant-hier; où était donc le parti libéral lorsque nous avons débattu de cette question?

Le député de Spadina (M. Stollery) s'est fait l'écho du Nouveau parti démocratique en disant qu'il était injuste d'accorder des avantages fiscaux particuliers aux membres de professions libérales et aux sociétés de gestion. Le député de Jonquière (M. Marceau) a alors pris la parole au nom des médecins et autres professionnels de sa circonscription. Le député de Windsor-Ouest n'a pas dit un mot de tout le débat. Le député de Saint-Henri-Westmount a critiqué la modification et a ensuite dit qu'il l'appuyait. Voilà la position du parti libéral à l'égard de l'injustice du régime fiscal et des concessions accordées aux professions libérales et aux sociétés de gestion et il est temps, je pense, que les gens soient au courant.

Impôt sur le revenu—Loi

Les libéraux n'ont même pas le courage de défendre la mesure qu'ils avaient présentée l'année dernière. Le député de Saint-Maurice n'était pas suffisamment convaincu de la valeur de ses propres réformes fiscales pour les défendre à la Chambre. Les libéraux n'ont pas fait une seule déclaration cohérente pour défendre les deux principales réformes fiscales qu'ils avaient proposées.

[Français]

M. Gourd: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! L'honorable député d'Argenteuil (M. Gourd) invoque le Règlement.

M. Gourd: Monsieur le président, il est vrai que je suis peut-être un nouveau venu à la Chambre, mais il me semble que l'on discute d'un bill qui a trait aux taxes. Je ne vois donc pas pourquoi on discute du parti libéral et de ce que ce parti n'a pas fait. Il revient au gouvernement de présenter son bill, et je demanderais à mon collègue du Nouveau parti démocratique de passer à l'action, comme disait le premier ministre (M. Clark) ce matin, et de discuter du bill sur les taxes et non pas des progrès ou non progrès des libéraux.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! Si j'ai bien compris les remarques de l'honorable député de Broadview-Greenwood jusqu'ici, il a parlé du bill et de la position de certains membres de la Chambre au sujet des débats qui ont eu lieu sur le bill et, quant à moi, cela est tout à fait conforme au Règlement.

M. Rae: Monsieur le président, c'est bien clair, je peux comprendre pourquoi mon préopinant a trouvé mes remarques assez embarrassantes à propos des positions différentes et même contradictoires du parti libéral, mais en tout cas je parle d'un bill, et je n'ai pas entendu un mot de son collègue le député de Thunder Bay-Nipigon (M. Andras) à propos de ce bill.

[Traduction]

Nous discutons présentement de l'article 38; le député voudra donc le lire et nous parler de la position que son parti a adoptée à ce sujet. Cet article a encore créé une anomalie dans notre système fiscal et elle est néfaste à deux points de vue. Primo, il a créé une troisième catégorie de sociétés commerciales et, secundo, il a considérablement ajouté à la complexité de la loi au moment précis où le ministre des Finances (M. Crosbie) nous dit qu'à son avis, la loi de l'impôt sur le revenu est beaucoup trop compliquée et qu'on devrait la simplifier. Dans ce cas, je crois que nous avons le droit de connaître la façon dont le parti conservateur entend s'y prendre pour simplifier et clarifier la loi.

Le gouvernement a-t-il l'intention de présenter un bill à la Chambre? A-t-il l'intention d'instituer un groupe d'étude chargé de faire des recommandations? Le gouvernement est-il vraiment sérieux à ce sujet? Les faits disent clairement le contraire. La preuve, c'est que le gouvernement est décidé à compliquer la loi de l'impôt sur le revenu et je trouve que les changements concernant les petites entreprises, les sociétés de professionnels et les entreprises de services en sont un bon exemple quand nous avons grand besoin de simplicité.